



Mairie de La Regrippière

Inter' Actions



FORUM DES ASSOCIATIONS

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
8	Conseil Municipal d'Enfants
9	Le dossier
17	Vie communale
21	Enfance et jeunesse
24	Sèvre et Loire
27	Autour de chez nous
32	Le coin détente
35	Le portrait

Votre bulletin Inter'Actions

La commission communication a fait évoluer le bulletin vers plus de proximité et de lisibilité en intégrant des nouvelles rubriques comme le dossier ou le portrait. Nous remercions, à cette occasion tous les participants qui enrichissent les articles et nous reçoivent avec le sourire.

Afin de faciliter son élaboration, nous vous remercions de transmettre vos articles au format Word en privilégiant des photos de bonne qualité dans un fichier à part.

Nous vous informons que chaque article fait l'objet d'une attention particulière et pourra être diffusé sur le bulletin ou sur un support numérique (Newsletter).

La rubrique « Agenda » fait son apparition, n'hésitez pas à nous communiquer vos dates.

Pour plus de précisions, merci de vous rapprocher du service communication de la Mairie.

Agenda

Septembre :

11 : Après-midi champêtre à la Terre Ferme

18 : Collecte des déchets organisée par le Conseil Municipal d'Enfants

Octobre :

10 : Les belles rencontres

ATTENTION

Pour « Inter' Actions » de septembre, transmettez vos articles avant le jeudi 19 août par mail à :

communication@mairie-laregrippiere.fr

LE MOT DU MAIRE



Pascal EVIN
Maire de la Regrippière

Nous sommes déjà au milieu de cette année et la situation sanitaire semble enfin s'éclaircir, mais restons prudents. Profitons de ces beaux jours pour rattraper le temps perdu, en famille et entre amis !

Ces dernières semaines, beaucoup de travaux ont été réalisés sur la commune. La station d'épuration sera opérationnelle début juillet, la construction de cet ouvrage s'est passée sans problème. L'entretien annuel des routes est en cours. Nous avons également sécurisé la route des Landes par un marquage au sol.

Un an après, nous avons connu un nouvel événement d'inondations. Malgré les différents travaux effectués depuis des mois (agrandissement des bassins d'orage, aménagement de noues, création de fossés) la situation n'a pas pu être maîtrisée. Il faut se rendre à l'évidence, nous devons remettre les choses à plat de façon structurelle si nous voulons continuer à vivre de manière sereine. Les changements climatiques, l'évolution des cultures, de l'habitat sont à analyser compte tenu de la topographie de notre commune. Il faut apprendre à maîtriser le circuit de l'eau ; pour cela il faut faire un état des lieux de nos réseaux, de notre patrimoine hydraulique. C'est pourquoi nous lancerons prochainement un diagnostic afin de prendre, de façon structurelle, des mesures en adéquation avec notre problématique. Normalement, cette étude, qui sera faite par un bureau d'étude spécialisé, est du ressort des communes et a un coût très important, mais nous devons en passer par là. Cette étude se réalise en plusieurs temps : tout d'abord, un état des lieux et un diagnostic du système d'assainissement pluvial ; puis, l'étude de l'incidence de l'urbanisation future et le choix de gestion des eaux pluviales ; ensuite des préconisations.

Il faudra du temps. Néanmoins, en attendant il sera nécessaire de prendre des décisions à court terme suite au week-end du 19 et 20 juin, pour améliorer l'existant.

Deux autres décisions importantes ont été prises. La municipalité a confié la gestion du café-restaurant à Elisa et Laurent Dugray. L'ouverture est prévue pour septembre. Nous avons tous hâte de retrouver un lieu convivial. Merci à eux de relever ce challenge.

Nous avons également retenu le cabinet d'architecture LOOM pour mener la construction du futur bâtiment de la périscolaire. Nous avons été séduits par leur esprit novateur, axé sur le développement durable et la place centrale de l'enfant dans ce futur espace.

Ce nouveau bulletin vous propose un dossier complet sur les associations de la commune. La Regrippière est reconnue pour sa vitalité associative. Peu de communes ont un restaurant scolaire et un centre de loisirs gérés par des bénévoles. Mais n'oublions pas toutes les autres associations culturelles et sportives. Elles contribuent à faire, dans les communes rurales, des lieux animés, conviviaux, riches de possibilités, où il fait bon vivre et où chacun peut s'impliquer. Le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. C'est pourquoi les associations participent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social notamment avec l'intégration de nouvelles populations, ce qui constitue un enjeu majeur.

Le conseil municipal vous souhaite un bel été. Continuez à prendre soin de vous.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 22 avril 2021 à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 15 avril 2021

PRESENTS : M EVIN P. , M CAILLER R., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C. , Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

ABSENTS : Mme DURAND A., Mme JOLIVET C.

POUVOIRS : Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme HERBRETEAU M-A
Mme JOLIVET C. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E

M SOURISSEAU B. est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2021 a été approuvé.

PRÉSENTATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCoT)

Monsieur RETIERE du syndicat du Vignoble Nantais est venu présenter le Schéma de Cohérence Territoriale à l'ensemble du conseil municipal.

Le Vignoble Nantais est composé de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de la Communauté de Communes Sèvre et Loire. Ce syndicat gère le fond européen, le SCoT, l'office de tourisme et le patrimoine.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification. Il a été approuvé en 2015 et est en révision depuis février 2020.

Il définit, à l'échelle large d'un bassin de vie et pour le moyen - long terme (15-20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire.

Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement et de déplacement des personnes... Un bilan a été dressé, le pôle de Clisson et de Vallet ont respecté le SCoT. Il y a eu un fort ralentissement de la consommation foncière.

La révision du SCoT sera approuvée en 2023.

DÉCLARATION D'UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Mr le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 30 mars 2021 :

- E 1906 Le Bourg 107 m2
Appartenant à M MARQUES Miguel (demandé par Me CAPELLE à Aigrefeuille Sur Maine). Parcelle située en zone Ua du PLU

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SOUHAITE EXERCER SON DROIT DE PREEMPTION SUR CETTE PARCELLE ci-dessus afin de réaliser un parking
CHARGE le Maire de prendre contact avec le notaire chargé de la vente.

DÉCLARATION D'UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Mr le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 7 avril 2021 :

- C 312 Rue des Douves 237 m2
appartenant aux consorts GABORIT (demandé par Me PENARD à Vallet). Parcelle située en zone Ub du PLU.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ce bien.
Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

CCSL ÉLABORATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE

M Le Maire informe qu'à chaque renouvellement de conseillers municipaux, le pacte de gouvernance doit être revu. Le Maire du Pallet élu le 14 février dernier n'est pas conseiller communautaire. Il n'est donc ni au conseil ni au bureau communautaire. Il a été décidé de mettre en place une conférence des maires quatre fois par an.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires à sa mise en œuvre

CCSL - PRISE DE COMPÉTENCE DE « L'ORGANISATION MOBILITÉ »

Monsieur Cédric CARETTE, membre de la commission mobilité à la CCSL, explique la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

La LOM a pour objectifs de :

- Supprimer les nombreuses "zones blanches" de la mobilité en s'assurant que l'ensemble du territoire français puisse avoir une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui propose des offres de transport alternatives à la voiture individuelle ;
- Répondre aux enjeux de déplacements domicile-travail ;
- Apporter une réponse aux besoins des publics fragiles ;
- Infléchir la courbe d'émission de CO2 et accompagner la transition énergétique du secteur.

La commission en charge de la mobilité de la CCSL a élaboré un plan avec le bureau d'étude AURAN.

Cette compétence peut être gérée par la communauté de communes et la région. La région va s'occuper de tous les transports qui peuvent aller en dehors du territoire (transport scolaire, train, etc...). La communauté de communes va gérer l'organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son ressort territorial, l'aménagement des équipements connexes aux ouvrages ferroviaires à la gare intercommunale du Pallet et la création, l'aménagement, l'entretien et le balisage des liaisons douces et les sentiers de randonnées pédestres

La commission de la CCSL a identifié les différentes actions à mener :

- favoriser et sécuriser les liaisons douces
- réutiliser les chemins agricoles
- acheter des vélos électriques
- favoriser l'application de covoiturage et créer de nouveaux parkings

Si la commune a un projet dans ce sens, il devra être présenté à la commission qui pourra financer une partie de sa réalisation.

Pour notre commune, le plus important est d'avoir plus de transport en commun. L'achat de vélos électriques est plus réservé aux plus grosses collectivités.

Le Conseil municipal, après avoir débattu et en avoir délibéré, à l'unanimité :

-SE PRONONCE en faveur de la procédure de transfert de la compétence organisation de la mobilité au bénéfice de la Communauté de communes Sèvre et Loire à l'échelle de son territoire (à compter du 1^{er} juillet 2021) ;

-LAISSE la Région Pays de la Loire exercer la compétence Mobilité à l'échelle de son territoire ;

-APPROUVE les statuts modifiés de la CCSL ci-annexés ;

-INVITE Monsieur le Préfet, si la minorité de blocage n'est pas activée, à prononcer par arrêté, les nouveaux statuts de la Communauté de communes ;

-CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de cette délibération

AVENANT TRAITÉ DE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - ZAC MULTISITES

M Le Maire rappelle que la commune de La Regrippière a confié, à la SAS Besnier Aménagement, une concession d'aménagement de la Zac Multisites, par un traité de concession approuvé en date du 17 février 2014 et signé le 14 mars 2014.

En date du 15 septembre 2015, le dossier de réalisation comprenant le programme des équipements publics, le programme global des constructions, les modalités prévisionnelles de financement, l'étude d'impact et document graphique d'aménagement ont été approuvés par délibération de la commune.

L'avenant modifie et complète certaines dispositions du traité de concession.

Il est prévu dans le tableau prévisionnel de financement du dossier de réalisation, plusieurs participations financières à la charge de l'aménageur, dont notamment :

A - Aménagement sécuritaire en résine gravillonnée de 10 000 euros HT

D - Participation financière de 150 000 euros HT

Concernant la première, des aménagements de voirie ont déjà été réalisés en lieu et place. Le montant de cette participation va donc être réintégré dans la participation D.

La collectivité souhaite que ce montant soit fléché sur de nouveaux aménagements qui seront décidés à l'avance par elle-même, mais toujours relatif aux besoins des acquéreurs de la ZAC (équipements sportifs, périscolaire, ...).

Les travaux de viabilisation ayant été retardés, les dates de réalisation des tranches définies dans le tableau prévisionnel de financement sont modifiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la signature d'un avenant au traité de concession en cours

- d'autoriser M le Maire, ou son représentant, à signer tout acte devant intervenir à cet effet.

CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE ET D'UN CENTRE DE LOISIRS : INFORMATION RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

M le Maire, rappelle la décision des élus du 10 décembre 2020, de lancer une consultation selon la procédure pour la construction d'une périscolaire et d'un centre de loisirs.

Cinq bureaux d'études ont été sélectionnés et auditionnés le 14 avril 2021, en présence des services du CAUE: Pep's Architecture à La Chapelle Heulin, Agence Grégoire architectes à Cholet, Frédéric FONTENEAU architecte au Herbiers, Loom architecture à Nord Sur Erdre et Tristan BRISSARD architecte à Nantes. Au vu de la présentation de ces cinq bureaux, la commission d'appel d'offre après réflexion a décidé de retenir le bureau Loom architecture. Ce cabinet est novateur et traite le développement durable.

Le conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de retenir le bureau Loom architecture

INFORMATIONS DIVERSES

Elections départementales et régionales

Les élections auront lieu le 20 et 27 juin 2021 à la salle polyvalente. Un article a été diffusé pour rechercher des personnes disponibles pour tenir le bureau de vote et/ou être scrutateur.

Syndicat Valor 3E

Monsieur Jean-Luc GAULTIER représente la Communauté de Communes avec Monsieur Xavier RINEAU pour le syndicat Valor 3E à la Séguinière.

Gel sur les cultures viticoles

Monsieur Vincent DUGUÉ informe sur les conséquences du gel sur le vignoble. 80 à 100% des vignes sont touchées. Le dernier grand gel touchant la viticulture a eu lieu en 1991. Il va donc y avoir une petite récolte ce qui va conduire à une rupture des stocks en 2022.

Le premier soutien est d'aller dans les caves de nos viticulteurs pour acheter du vin.

Pour l'instant, il y a peu de solutions pour combattre le gel et elles sont très coûteuses.

Travaux voirie

M Vincent Guillou présente les différents travaux qui ont été validés pour ce début d'année :

- Mai : Travaux aux Alouettes et Corbetières, agrandissement des bassins d'orages
- Juin : Bicouche
- Juillet : Curage des fossés
- Septembre : Modification de 3 trottoirs rue du Stade
- Septembre : création des trottoirs rue du Vignoble
- Septembre : création du muret devant les salles polyvalente et de sport

Concernant le cimetière, un agrandissement va être réalisé pour recevoir de nouvelles tombes en continuité de celles existantes.

La commission a également travaillé pour la création d'un jardin du souvenir qui serait installé derrière les colombariums. La commission va donc se pencher sur la modification du règlement du cimetière et l'instauration d'un tarif.

Travaux sur les bâtiments

Monsieur Roger CAILLER informe sur le changement de toiture à l'école publique qui aura lieu en juillet et en octobre. Concernant l'église, l'enduit sera réalisé en septembre. Suite aux pénuries de matériaux, l'entreprise ne sait pas quand elle pourra intervenir pour la réalisation du plancher du jubé.

Suivi TAP

Lors de la rencontre du groupe de suivi, une présentation des 6 ateliers en cours a été faite. En l'absence de portes ouvertes à l'école Clément Pellerin, le travail réalisé pendant les TAP pour cette année scolaire sera diffusé sous forme de vidéo. Les activités de l'année prochaine seront présentées en début d'année pour la rentrée 2022.

Bulletin municipal

Dans le bulletin de mai-juin, la commission a réalisé un dossier qui présente le commerce sur la commune. Elle continue la diffusion des portraits sur différentes personnes de la commune.

Sport

Les activités sportives pour les enfants ont été annulés suite à l'avancement des vacances scolaires. La piscine de Vallet va être fermée jusqu'en septembre.

Les communes de la CCSL vont essayer de mettre en place le même protocole pour l'ouverture des salles.

Groupe de joggeurs

Un groupe de joggeurs s'est créé sur la commune pour ne pas courir seul.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 mai 2021 à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2021

PRESENTS : M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

ABSENT : M CARETTE C.

Mme LAMBERT B. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 avril 2021 a été approuvé.

M le Maire demande de reporter le sujet sur l'autorisation de cession des parcelles pour l'aménagement de la ZAC Multi sites suite à la procédure d'expropriation.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉ-EMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 27 avril 2021 :

E 2398 37B rue du Vignoble 40 m²

E 2399 39 rue du Vignoble 747 m²

Appartenant à Monsieur et Madame LOIZEAU Anthony et Lucie (demandée par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE). Parcelles situées en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 3 mai 2021 :

E 1741 Le Bourg 53m²

E 193 Rue d'Anjou 145 m²

appartenant à l'indivision PICOT (demandée par Maître PENARD à Vallet). Parcelles situées en zone Ua.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

AVENANT RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
VU le décret 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail,
Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 portant sur la transformation de la fonction publique, et notamment son article 47 qui vise à harmoniser le

temps de travail effectif entre les collectivités territoriales et les établissements publics en supprimant les régimes dérogatoires prévus initialement à l'article 7-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 pour et 1 abstention :

- **Décide** de se mettre en conformité avec les 1607 heures en enlevant les deux jours octroyés par le Maire.

Les 1607 heures se décomposent ainsi :

365 jours dans l'année

- 104 samedis et dimanches

- 25 jours de congés

- 8 jours fériés en moyenne

= 228 jours travaillés en moyenne

DÉSIGNATION DES JURÉS D'ASSISES POUR 2022

Après lecture de la circulaire préfectorale du 30 avril 2021, et après avoir pris connaissance des dispositions, le Conseil Municipal nomme par tirage au sort, trois personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises de Loire-Atlantique en 2022 :

-Madame Anaïs HERRY née le 29/12/1994 à CORMEILLES-EN-PARISIS (Val d'Oise) domiciliée 4 La Gravoire 44330 LA REGRIPIERE

-Madame Martine QUINTON épouse PAYRAUDEAU née le 12/01/1959 à SAINTE LUCE SUR LOIRE (Loire Atlantique) domiciliée 8 rue du Pinier 44330 LA REGRIPIERE

-Monsieur Joseph BOITEAU né le 27/04/1935 à LA REGRIPIERE (Loire Atlantique) domicilié 6 La Petite Aujardière 44330 LA REGRIPIERE

INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE ÉGLISE POUR 2021

Considérant la circulaire ministérielle du 23 mars 2021 relative à l'indemnité de gardiennage de l'Eglise,
Et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2021 à 200 € qui sera versée à la Paroisse St Vincent des Vignes.

Cette indemnité sera versée en une seule fois, et budgétisée à l'article 6282.

TOUR DE GARDE ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élus fixent les tours de garde pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

Café / Restaurant

Monsieur le Maire rappelle que la commission économique a choisi M Laurent DUGRAY et Mme Elisa DUGRAY pour la gérance du café.

L'ouverture du café restaurant se fera en septembre.

Leurs projets sont :

- l'ouverture 7 jours sur 7
- la création d'une petite épicerie avec des produits locaux et un dépôt de pain
- un point presse et de jeux
- des soirées à thèmes organisées ou non avec les associations

Ils ont montré leur réelle motivation pour reprendre la gérance.

Zac du Souchais

M Guillou informe les élus sur une bande d'accroche qui est proposée sur la ZAC du Souchais. C'est-à-dire que les constructions devront obligatoirement être accolées sur une limite séparative définie à l'avance. Cette solution permet aux futurs acquéreurs d'agrandir dans le futur plus facilement leur maison. Les points négatifs sont une continuité visuelle d'un seul mur et le bruit entre les deux maisons. Vu la grandeur des parcelles, cette solution devrait être imposée directement. Après réflexion, le conseil municipal, à 15 contre, 1 abstention et 2 pour, décide ne pas imposer de bande d'accroche aux futurs acquéreurs.

La commission voirie a décidé de laisser les nouvelles voies à doubles sens.

Il est proposé pour le conseil municipal de juin de réfléchir à des noms de rues. Les propositions actuelles sont : rue de la Petite Pièce, rue de l'Ouche Renard, rue de la Sanguèze ou rue de la Logne.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Une réunion a eu lieu entre les membres de la commission PCAET et les maires de la communauté de communes Sèvre et Loire. L'objectif est de consommer moins d'énergie et de développer le développement durable.

Les gros consommateurs d'énergies sont les résidentiels, les transports, les industries et l'agriculture. Cette réunion a permis de réfléchir aux différentes actions qui pouvaient être menées comme : l'économie circulaire, l'aide à la rénovation sur l'habitat, etc.

Cantine

M CAILLER informe de l'installation de barre de sécurité aux fenêtres des sanitaires du restaurant scolaire suite à une demande de l'association.

Comité de pilotage PEDT

Lors du comité de pilotage, un bilan a été dressé sur le précédent. Cinq thèmes sont ressortis : Développement durable, le vivre ensemble, problèmes liés aux écrans, mixité dans l'espace public et choix d'un thème renouvelé chaque année.

Commission animation

Mme DURAND rappelle plusieurs manifestations à venir :

- le 5 juin la remise des œuvres pour « l'Art'grippière ».
- le 12 juin le forum des associations qui se tiendra à l'extérieur de la salle polyvalente
- le 3 juillet « Mouv your Vignoble » organisé par le département et les centre de loisirs de Mouzillon, le Landreau et la Regrippière

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DU 1ER JUILLET 2021

Présents :

Mme Marie-Edith Petiteau, Adjointe au Maire
Maëlys Allais, Adel Boiteau, Lia Dronet, Erell Gauthier-Gegot, Flavie Guillou, Léonie Letourneux, Camille Mouraud,
Manon Peneau, conseillers municipaux enfants

Excusés : Axel Martin, Milo Dronet

Y assistait : Yves Bartra, coordinateur enfance-jeunesse

COMMISSION AMENAGEMENT

Propositions de quatre structures de jeux pour équiper l'espace situé derrière la salle polyvalente. Le CME confirme et valide le choix des structures suivantes :

- un portique « nid »,
- une bascule 4 places,
- un jeu sur ressort « avion »,
- un manège.

COMMISSION ANIMATION

Suite au report du au contexte sanitaire, la date retenue pour la journée « nettoyage d'automne » est le samedi 18 septembre.

La matinée nettoyage sera organisée avec le concours du service déchets de la Communauté de Commune Sèvre et Loire (CCSL).

L'après-midi jeux de société sera animé en partenariat avec Croc' Loisirs.

Le concours d'épouvantail est confirmé.

La communication prévoit une information dans le bulletin municipal de juillet et plus de détail pour le bulletin de septembre. La presse locale sera sollicitée début septembre.

Le CME valide cette organisation.

PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Les enfants élus du CME sont invité au conseil municipal du 17 juin pour présenter leurs travaux et découvrir le fonctionnement du conseil municipal.

FUTURS PROJETS

Les projets actuels arrivent à leur terme. Le mandat se terminant en janvier 2022, les enfants réfléchissent aux actions à mener par la suite :

- poursuivre la réflexion sur le fonctionnement d'une ludothèque (commission aménagement),
- mise en place d'une balade aux lampions pour halloween (commission animation).

LA VITALITÉ ASSOCIATIVE REGRIPIÈROISE

La commune de La Regrippière est attentive aux associations du territoire. Au même titre qu'une collectivité elles exercent à leur façon une mission d'intérêt général grâce à l'engagement citoyen collectif des bénévoles et sont représentatives des intérêts et points de vue de la société.

La commune s'engage à leurs côtés par un soutien financier (en 2021 c'est 43 810 € qui ont été votés), la mise à disposition de salles, de bâtiments ou encore de moyens humains lors de manifestations.

Le capital associatif de la Regrippière est riche et œuvre dans des domaines aussi diverses que le sport, la culture, le loisir. La commission cadre de vie souhaite créer du lien entre les associations, les retrouver sur des temps forts comme le forum des associations et consolider ainsi le terreau associatif Regrippiérois.

On connaît les difficultés rencontrées à cause de la crise sanitaire. De nombreuses associations ont dû cesser leur activité ou modifier considérablement leur organisation. Les associations rencontrées nous montrent aujourd'hui une réelle volonté de relancer les projets. C'est vital pour l'association mais c'est également une volonté des bénévoles de retrouver un lien social et surtout des projets. Ce constat est encore plus vrai pour des associations comme le restaurant scolaire fraîchement renouvelé. Le forum des associations a montré l'engagement des responsables et surtout le besoin de recruter de nouveaux adhérents et bénévoles. Le parcours d'une association est complètement lié aux personnes qui s'y investissent. Bien sûr cela demande du temps et de l'énergie mais c'est aussi une formidable opportunité de rencontres et d'échanges.

Aujourd'hui est le temps des retrouvailles et de la convivialité. Le club de l'espérance retrouvera ses activités en septembre, la plupart des autres associations a pu à nouveau fédérer leurs adhérents avec la reprise des différentes disciplines en présentiel ou autour d'un repas partagé pour lequel certaines associations ont à cœur de travailler avec les acteurs locaux.

Toute cette vie associative fait vivre la commune, merci à tous ceux qui s'y engagent, et qui nous ont permis de vous faire découvrir cette fibre chère à la Regrippière. Allons à leur rencontre...



FICHES D'IDENTITÉ DES ASSOCIATIONS

	<p>La Chasse</p>
	<p>Membres et composition :</p> <p>L'association a été fondée en 1971 et compte 45 adhérents Le bureau est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.</p>
	<p>Missions :</p> <p>Leur but est de réguler la faune sauvage afin de limiter les nuisances qu'elle peut engendrer, notamment sur les cultures agricoles. Des battues sont organisées pour les corvidés, les renards, les chevreuils. Pour ces derniers la société achète le droit de tuer un animal, un bracelet. L'ACCA dispose de 3 bracelets pour les chevreuils (c'est un droit collectif pour la société par saison de chasse), et 25 pour les lièvres. Ce droit varie en fonction des effectifs du gibier. Les membres pratiquent également le piégeage des ragondins au bord de la Sanguèze. Il ne faut pas oublier les cages à corbeaux, installés à la demande des agriculteurs pour protéger leurs cultures.</p>
	<p>Contact :</p> <p>Joseph BRANCHEREAU 27 rue du Vignoble - 44330 LA REGRIPIERE 02.40.33.61.78</p>
	<p>2021...et après ?</p> <p>La saison de chasse a bien sûr été impactée par le confinement mais les battues aux renards ont bien fonctionné et ont permis d'en réduire le nombre.</p>
	<p>Club de l'espérance</p>
	<p>Membres et composition :</p> <p>Association de 70 à 80 adhérents Regrippièrois, et des communes avoisinantes, de 60 à 90 ans plus ou moins. Le bureau est composé d'un président assisté d'une secrétaire et d'une trésorière.</p>
	<p>Missions :</p> <p>Depuis de la création du club le 20/06/1978, l'objectif de cette association est de créer du lien en partageant des moments conviviaux.</p>
	<p>Contact :</p> <p>Jean BOGÉ 17 La Doricière - 44330 LA REGRIPIERE 02 40 33 64 00</p>
	<p>2021...et après ?</p> <p>Si la situation sanitaire le permet, reprise des rassemblements hebdomadaires à partir de septembre autour d'une belote, d'une marche, d'un scrabble et d'autres jeux divers et variés. Repartir pour des voyages à la journée. Développer l'activité Pétanque au terrain de boules de La Regrippière.</p>
<p>Signe particulier :</p> <p>Le club s'associe avec les clubs de Vallet de La Chapelle-Heulin pour organiser un grand Thé Dansant.</p>	

	<p>Les Amus'cadets</p>
	<p>Membres et composition :</p> <p>9 membres dont 1 président, 1 vice-président, 1 trésorier et 1 secrétaire. Créée en 2003, elle réunit une vingtaine d'adhérents et fait appel à des bénévoles lors des représentations. Ils ont besoins de compétences multiples allant des acteurs, aux techniciens, organisateurs... des accompagnements ou formation se font en interne.</p>
	<p>Missions :</p> <p>Développer de A à Z un spectacle de théâtre dont les représentations ont lieu au mois de mars de chaque année. Autour 750 entrées chaque année.</p>
	<p>Contact :</p> <p>Pour devenir membre ou bénévole contacter M. LUCAS par mail : lesamuscadet@gmail.com</p>
	<p>2021...et après ?</p> <p>La préparation de la pièce jouée en mars 2022 est déjà lancée. « je ne lui ai pas encore tout dit ». Beau succès déjà jouée en mars 2020 sur seulement 2 représentations. Donc on la reprend avec grand plaisir.</p>
<p>Signe particulier :</p> <p>La préparation d'une pièce est longue et demande de l'engagement. Les mois de Février et mars sont intenses mais c'est tellement gratifiant de voir le spectacle aboutir et entendre les rires dans la salle.</p>	

	<p>Tonic Fam</p> <p>Fondée en 1985 à Mouzillon ; en 1994 naissance d'une antenne à La Regrippière.</p>
	<p>Membres et composition :</p> <p>105 adhérents 6 membres du bureau et 2 membres actifs</p>
	<p>Missions :</p> <p>L'association propose depuis ses débuts des cours de renforcement musculaire. Au gré des demandes des adhérents et des rencontres avec les éducateurs sportifs, la proposition s'est enrichie avec des cours de pilâtes.</p>
	<p>Contact :</p> <p>Delphine 06 26 13 55 41 ou tonicfam@yahoo.fr Plus d'information sur le site internet : tonicfam.wixsite.com/monsie</p>
	<p>2021...et après ?</p> <p>Avec la crise le lien a été maintenu via des vidéos postées sur Facebook, des visios. Les cours ont repris dès juin avec toujours autant de personnes et des coach encore plus motivés. A la rentrée prochaine, les cours auront lieu le lundi soir. Il est encore temps de vous inscrire.</p>
<p>Signe particulier :</p> <p>Les adhésions reposent sur la grande fidélité des personnes qui pratiquent ce sport. Attention : si vous entrez à Tonic Fam vous pourriez faire preuve de longévité dans tous les sens du terme !</p>	

	Association Regrippiéroise du Restaurant scolaire des enfants
	Membres et composition : 14 bénévoles dont 6 membres au sein du bureau. 3 salariés sont employés par l'association pour assurer la préparation des repas et l'entretien des locaux.
	Missions : L'association a été créée en 1996 par un groupe de parents ayant pour projet de réunir les enfants des 2 écoles au sein d'un lieu commun et d'élaborer des plats " fait maison " de bonne qualité. A noter que le service à table est une mission municipale et les 3 services sont assurés par des agents municipaux de 11h30 à 13h30 dans le respect du protocole sanitaire. Sur l'année 2020-2021, on compte une moyenne 140 à 145 repas servis par jour.
	Contacts : Maxime MACÉ et Alexandre BARON – Co-Présidents 4, rue de l'école - 44330 LA REGRIPIERE 02 40 33 64 15 ou cantine.regrippiere@gmail.com
	2021...et après ? L'association a des projets : travailler sur la lutte sur le gaspillage alimentaire, l'instauration du brossage des dents, l'organisation de repas intergénérationnel et de cours de cuisine.
Signe particulier : Sur les 6 membres du bureau, il est important de préciser que 2 membres ont des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire et ce malgré les 131 adhérents dénombrés.	



FORUM DES ASSOCIATIONS



La commission vie associative a organisé un forum des associations le 12 juin. Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Tonic Fam
- L'ARCT
- Les Serv-Volants
- Le twirling
- Croc'Loisirs
- Mr Batistella et les peintres amateurs.
- Le don du sang
- L'ASCR
- Yoga souffle santé
- Le Kin Ball
- La cantine
- L'OGEC

Toutes les associations ont eu plaisir à se rencontrer à nouveau et à présenter leurs activités. Elles sont toujours à la recherche de bénévoles et de nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à aller les voir si vous n'avez pas pu venir au forum.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE REGRIPIÈROISE (ASCR)

Mme Valérie DELAHAYE
<https://ascr44330.wixsite.com>
Facebook : @ASCRregrippiere
ascr44@gmail.com



LES SECTIONS SPORTIVES

ASCR - ATELIER CIRQUE	Mme HARDOUINEAU Elodie	eh44@orange.fr
ASCR - BADMINTON	M. DELAHAYE Valérie	ascr44@gmail.com
ASCR - FUTSAL	M. BRANCHEREAU Nicolas	nicolas.branchereau4.nb@gmail.com
ASCR - ZUMBA	Mme LE JEAN Julie	06.63.53.19.64
ASCR - MULTISPORTS ADOS	Mme DUGUÉ Charlène	06.82.73.59.98
ASCR - MULTISPORTS ADULTE	M. POTIN Xavier	cx.potin@orange.fr
	M. EMERIAU-MENET David	emriaudavid@aol.com
ASCR - SPORTS EN FAMILLE	M. Nicolas TERRIEN	06.08.54.62.74

KINBALL

M. Alban BATARD
06.11.49.53.02

A.R.C.T FOOT (Avenir Crespinois Regrippiérois Tillières)

M. Jérôme HURET
president.arct@gmail.com
www.arctfoot.com

TONIC'FAM (Step...)

Mme Sandrine BRIDIER
tonicfam@yahoo.fr

TWIRLING

Mme Marie PINEAU et Mme LAUZON Perrine
twirl.pc@gmail.com

YOGA SOUFFLE ET DÉTENTE

Cours avec Laurence MARCHAIS
02.40.54.72.53
l.marchais.yoga@gmail.com

ASSOCIATIONS LOISIRS

CLUB DE L'ESPÉRANCE

M. Jean BOGÉ
17 La Doricière - 44330 LA REGRIPIERE
02.40.33.64.60



CHASSE

M. Joseph BRANCHEREAU
27 rue du Vignoble - 44330 LA REGRIPIERE
02.40.33.61.78

COMITÉ DES FÊTES

M. Maxime PINEAU
2 La Tirelière - 44330 LA REGRIPIERE
06.74.27.33.58

DON DU SANG

M. Bernard GACHOT
2 La croix Blanche - 44330 LA REGRIPIERE
06.16.71.31.94

PAROISSE

Mme Evelyne HOUSSIN
44330 LA REGRIPIERE
02.40.33.60.04

ASSOCIATION "LES 100 LIMIT"

M. Pascal BARON
40 route de la Tranchais - 44330 LA REGRIPIERE
06.09.31.06.72

SERV-VOLANT DE SEVRE ET LOIRE

Transports Solidaires
M. Dominique REBILLARD
06.33.69.13.07

ASSOCIATION UN BOUCHON - UN SOURIRE

M. Pierre PELLERIN
12 La Croix Blanche - 44330 LA REGRIPIERE
02.40.33.69.80

URBANISME

◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

BOMPAS Yvan 4, impasse du Cormier
Abri de jardin

CLERO Frédéric 6, La Pointe
Pose d'un portail coulissant

GASTON Patrick 9, place de l'Eglise
Travaux sur construction existante

GAILLARD Eric 14, rue des Corbetières
Pose de panneaux photovoltaïques

GALINDO Jérôme 19, La Boucheoire
Modification de fenêtres et transformation d'un garage
en pièce de vie

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

BOLTEAU Alexis et DELANOUE Fleur Ella
17 route de la Tranchais
Garage

SCEA LA GRANDE RAGOTIERE
La Grande Ragotière
Extension bâtiment viticole

INFORMATIONS VOIRIE

LES ALOUETTES

Création d'un piège à eau aux Alouettes
et raccord sur un fossé existant.
Finalisation des travaux par un bi-couche
en juin.



ROUTE DES LANDES

Dans la continuité de la sécurisation
de nos routes, nous vous informons
avoir procédé à la mise en place de
« STOP » et « CEDEZ LE PASSAGE » sur
la route des Landes.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Thaïs MOUSSET** - née le 16 avril - 1, la Petite Morinière
- **Augustine ROUSSEAU** - née le 2 juin - 14 quater place Saint Joseph
- **Nino LUX** - né le 15 juin - 4 La Doricière



DÉCÈS

- René EMERIAU - 78 ans - a été domicilié 4, La Boucheoire
- Jean-François GOURAUD - 42 ans - été domicilié 2, La Rinelière



STOP AUX INCIVILITÉS !

La Regrippière comporte de nombreux espaces verts, de loisirs et des chemins de randonnées. Pour en profiter au maximum il est important de respecter certaines règles.

Les promeneurs sont tenus de **garder leurs chiens en laisse** et de **ramasser leurs excréments** pour le bien-être des autres promeneurs et des autres animaux.

En effet, les chiens en liberté peuvent affoler et stresser les animaux dans les enclos, comme par exemple les vaches ou les chevaux .



NUISANCES DE VOISINAGE

En respect de la réglementation, tous les travaux de bricolage (perceuse, marteau-piqueur), de jardinage (tondeuse, débroussailluse, motoculteur), utilisation de tout engin et outils générateurs de bruit **sont interdits** :

- Du lundi au vendredi avant 8h et après 20h,
- Les samedis avant 8h et après 19h,
- Les dimanches et jours fériés.

PLAN CANICULE

Vous êtes une personne âgée, isolée, handicapée ou proche de celle-ci, contactez la mairie pour être recensé sur le registre et ainsi bénéficier d'une aide. Un suivi personnalisé pourra être mis en place par le CCAS.



LA TERRE FERME

La Terre Ferme
Samedi 11 septembre

16h
Gouter Champêtre

17h
Balade avec MéliSSa
"Plantes sauvages
et comestibles"
(Sur Inscription)

18h - Fanfare
Los Trod'Chef
Pas de chef donc! Mais une poignée
d'indiens rebelles et attachés à leur tribu.
Un répertoire familial,
latino, jazz,
ou puisés aux quatre
coins de l'Europe

15h
Visite de la
Ferme

Diner
Réunionnais
(mais produit
localement!)
Détails et réservations sur:

C'est où?
La Porchetière
44330 La Regrippière
A 4 kms de Vallet
Direction le Puiset doré

laterreferme@gozmail.bzh

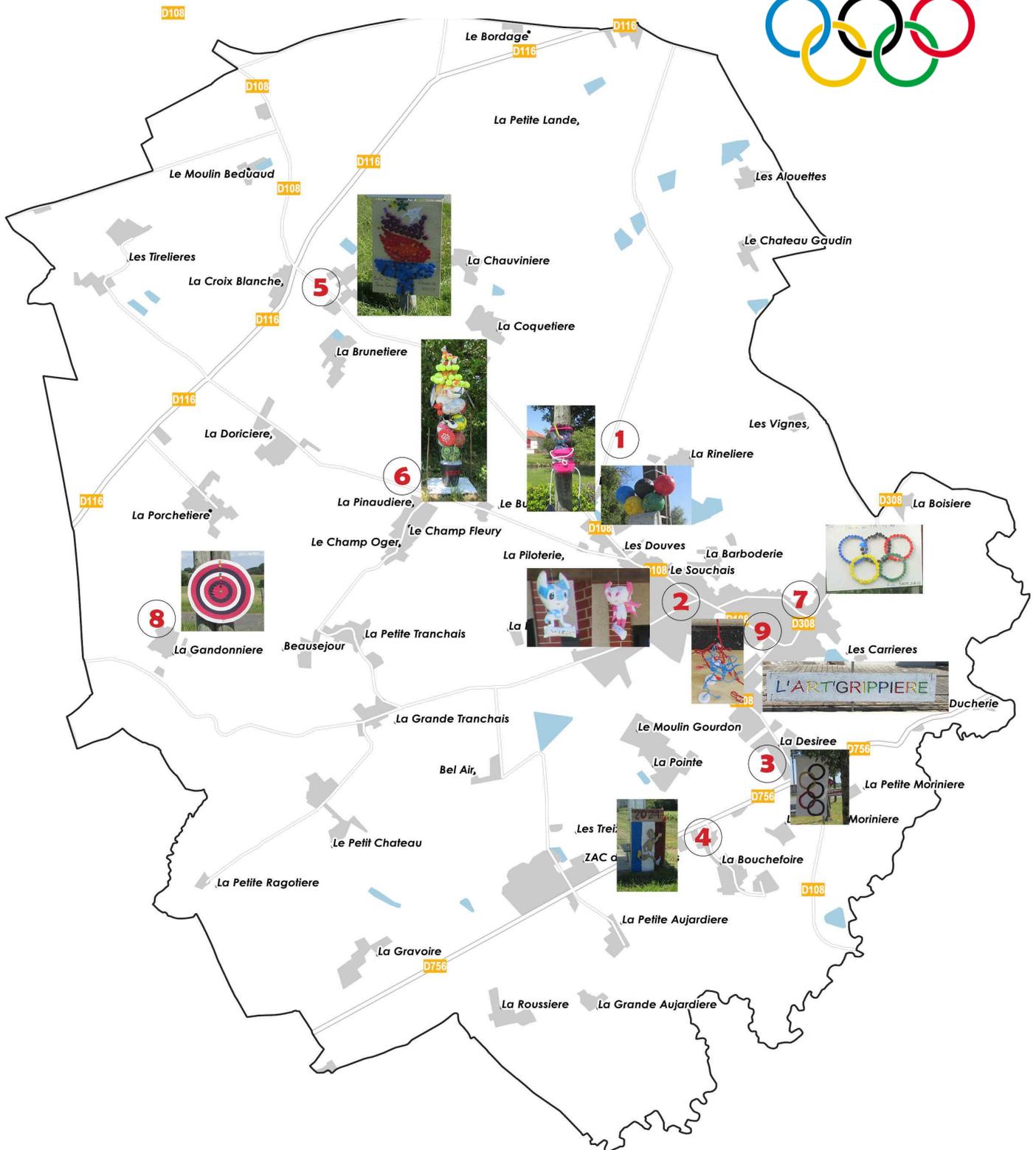
MANGER
BIO
LOCAL
C'EST L'IDEAL

L'ART'GRIPPIÈRE

Vous avez certainement déjà remarqué certaines œuvres exposées à La Regrippière suite à notre challenge « l'Art'grippière ». Afin que vous puissiez toutes les admirer, nous vous les présentons sur la carte de la commune où vous pourrez voir tous les lieux d'exposition. La commission cadre de vie/ vie associative vous souhaite de belles ballades autour de ces créations.

Nous vous remercions à nouveau toutes celles et tous ceux qui ont participé et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine avec un nouveau thème qui sera dévoilé au cours des « vœux du maire » au mois de janvier.

L'art'grippière



- 1 Route des Landes
- 2 Salle polyvalente
- 3 Rue du Vignoble

- 4 Route de la Pointe
- 5 La Rapionnière
- 6 La Pinaudière

- 7 La Chaussaire
- 8 La Gandonnière
- 9 Place de l'Eglise

SACRÉ-CŒUR INFOS

Place aux jeux en TPS, PS et MS !

Lors de la semaine sans cartable, les élèves de maternelle ont pu participer à un temps de jeux de société.

Ils ont pu notamment jouer à « Croque Carottes », « les trois petits cochons », « le jeu de la chenille » ou encore au « jeu du verger ».

Les enfants étaient ravis de découvrir ou redécouvrir ces jeux qui permettent d'apprendre ensemble à : observer, écouter, respecter, parler, compter, résoudre des problèmes...

Bref, un temps convivial riche et indispensable pour acquérir et entretenir de nombreuses compétences des différents domaines de la maternelle, tout en s'amusant !

Ces temps de jeux seront proposés chaque semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Le Petit Ogre a rendu visite à la classe CG-CP

Pendant son périple autour du monde, le Petit Ogre est venu nous rendre visite. Pour l'occasion, nous avons organisé un goûter et avons cuisiné des petits sablés sur leur lit de mousse au chocolat.

Il est resté avec nous quelques semaines et puis il a de nouveau chaussé ses bottes de sept lieux pour se rendre au Mali. Il nous a envoyé une carte postale et un cadeau : un magnifique pagne africain.



En CE1-CE2, on fait classe dehors !

Au cours de cette 5^{ème} période, les élèves de la classe ont expérimenté des moments de classe en extérieur : une matinée dans un petit bois pour écouter et décrire les sons alentour, inventer des histoires avec des éléments de la nature, lire sur la cour pendant le « quart d'heure » lecture.



Le comportement récompensé pour la classe de CM1-CM2 !

Les élèves ayant atteint la couleur « Marron » dans les ceintures de comportement, peuvent organiser des ateliers lors des séances d'EPS. Et les idées ne manquent pas !!



Mardi 1^{er} juin, les élèves se sont retrouvés pour partager une veillée !! Feu, chants et chamallows étaient indispensables pour se retrouver et passer un bon moment en dehors du temps scolaire !



Retrouvez tous les projets de l'école sur notre site :

sacrecoeur-laregrippiere.fr

Si vous souhaitez prendre contact avec la directrice, Mme Françoise BARRE

Par courriel : ecole.sacre.coeur@gmail.com / Par téléphone : 02.40.33.63.60

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

TAP - PROJET SPECTACLES

Dans le cadre des TAP, les enfants ont travaillé par petits groupes sur plusieurs projets d'expression. Le projet initial était de préparer un flash mob pour l'ensemble des groupes, mais les enfants se sont complètement emparés du projet et avaient chacun leurs propres propositions. Finalement, ce sont plusieurs projets différents qui se sont mis en place :

- mise en scène d'un conte pour les enfants de grande section et une petite pièce de théâtre pour les CP. Les enfants ont répété pendant plusieurs séances avant de se lancer devant la caméra.
- pour les CE et les CM, ce sont, selon les groupes, soit des chorégraphies, du théâtre, un clip musical et même un match de football. A chaque fois les enfants se sont impliqués dans le choix de la musique, dans la scénarisation de leur séquence et même dans la création de la chorégraphie.

Toutes ces créations doivent être filmées et seront diffusées auprès des familles.

CME - COMMISSION ANIMATION

La commission animation du Conseil Municipal des Enfants organise une journée nettoyage d'automne le samedi 18 septembre 2021 sur la Regrippière. Cette journée se déclinera en trois temps :

De 10h à 12h : Nettoyage de la commune :

Le midi : pique-nique convivial

A partir de 14h : Après-midi jeux de société

Vous pouvez dès à présent inscrire cette date sur vos agendas. Nous vous donnerons plus d'informations et de précisions à la rentrée et sur le bulletin Inter'Actions de septembre.

Concours d'épouvantail

Dans le cadre de cette journée nettoyage d'automne, un concours d'épouvantail vous est proposé.

Profitez de vos vacances pour fabriquer un épouvantail original et amenez-le ce samedi 18 septembre pour une exposition et un jury composé des enfants du CME désignera l'épouvantail le plus remarquable.



Ado, des structures pour t'aider... en Sèvre & Loire



Parcours santé
& social

Parcours scolaire & extra-scolaire

- Collèges et lycées**
 POUR LES COLLÈGES ET LYCÉES, L'INFORMIÈRE ET L'ÉQUIPE SCOLAIRE SONT DISPONIBLES POUR ÉCOUTER LE JEUNE
 Pour retrouver les établissements scolaires du territoire (collèges et lycées) bit.ly/col-lyc-ccsl
- Espaces jeunes des communes**
 ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS, ACTIVITÉS, SÉJOURS, SORTIES...
 Découvrez les espaces réservés aux jeunes ou sein des communes bit.ly/enfance-jeunesse-ccsl-qui

Parcours professionnel

- Foyers de Jeunes Actifs**
 SALARIÉ, APPRENTI, STAGIAIRE, ÉTUDIANT OU PERSONNE EN RECHERCHE D'EMPLOI | Adelis propose des logements sur Vallet et Saint-Julien-de-Concelles
 02 51 86 73 00 | mademande-habitatjeunes.fr
- Mission locale du Vignoble Nantais**
 POUR LES JEUNES DE 14 À 25 ANS | Confidentiel, gratuit et anonyme
 Information, orientation et accompagnement des jeunes, vers l'emploi et l'autonomie
 Permanences à Divatte-sur-Loire et à Vallet
 RDV 02 40 36 09 13 | missionlocalevignoblenantais.fr

Maison des adolescents

pour les 11-21 ans
 LIEU D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT SUR DES SUJETS MÉDICAUX, SCOLAIRES, SOCIAUX, FAMILIAUX...
 Confidentiel, gratuit et anonyme
 Permanence Le Loroux-Bottereau
 02 28 21 44 40 | bit.ly/mda-44

Planning Familial

LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE
 POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ, LA VIE AFFECTIVE, LA CONTRACEPTION ET L'IVG
 Confidentiel, gratuit et anonyme
 02 40 20 41 51 | bit.ly/plan-fam-ccsl

Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes

Dispositif de l'École des Parents et des Educateurs
 CONSULTATION AVEC UNE PSYCHOLOGUE POUR LE JEUNE | Confidentiel, gratuit et anonyme
 Permanences à Vallet et au Loroux-Bottereau
 02 40 35 47 73 | <https://epe44.fr>

CSAPA

LES CENTRES DE SOIN, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE
 Confidentiel, gratuit et anonyme
 Pour être aidé et trouver des solutions liées aux conduites addictives alcool, drogue, jeux...
 02 40 73 49 25 | bit.ly/addicto

Groupe de Prévention du Suicide (GPS)

PRÉVENTION DU SUICIDE | Confidentiel, gratuit et anonyme
 Osez agir, repérez les signaux de détresse, écoutez sans juger, orientez, ne restez pas seul(e)
 Vous ou l'un de vos proches est concerné ? Faites vite :
 02 40 46 27 52 - laisser un message sur le répondeur | bit.ly/gps-ccsl

Promoteurs du net

DES ANIMATEURS JEUNESSE DU TERRITOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
 POUR DISCUTER, ÉCHANGER, RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ORIENTER LES ADOS | Retrouvez les Promoteurs du net sur Facebook ou sur Instagram
 Jeff Csc, Cathia Promeneur du Net, piemantrepotes.pdn,
 Gwen Accueil de Jeunes Promeneur du Net
 @jeff_csc_loire_divatte, cathia_pdn_, antrepoteslandreau
 gwenaccueildejeunes

Numéro Gratuit 119

ENFANTS EN DANGER ? PARENTS EN DIFFICULTÉ ?
 Confidentiel, gratuit et anonyme
 Parlez-en au 119 | allo119.gouv.fr



Point d'Information Jeunesse

ACCUEIL DES 15-25 ANS
 Infos sur l'orientation scolaire, la recherche d'emploi, les métiers ou la formation,
 Conseils sur la mobilité internationale, la vie quotidienne, le baby-sitting, les loisirs, ou les vacances...
 Un animateur à votre écoute pour vous accompagner
 02 40 36 87 76 | bit.ly/pij-csc-ccsl

Handisup

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SERVICE D'AIDES HUMAINES
 pour favoriser l'accès à toutes les sphères de la société : école, loisirs, formation, travail, citoyeneté
 02 51 84 03 98 | handisup.fr

Espace Départemental des Solidarités

ACCOMPAGNEMENT DES FUTURS PARENTS, JEUNES PARENTS ET LEURS ENFANTS (- 6 ANS),
 ACCOMPAGNEMENT DANS DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, SOCIALES, FINANCIÈRES
 Confidentiel, gratuit et anonyme
 02 76 64 25 00 | bit.ly/edm-cd44 | contact@loire-atlantique.fr

réseaux
 BESOIN D'UNE INFO, D'UN CONTACT :
enfance.cc-sevreloire.fr
 ANNUAIRE : bit.ly/annuaire-enf-jeune

La Communauté de Communes Sèvre et Loire recrute des personnes pour intervenir à domicile chez des personnes âgées ou en situation de handicap.

Missions : Vous accompagnez et aidez les personnes :

- Dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever/coucher, aide à l'habillage).
- Dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du logement, courses, préparation des repas).

Savoir-être :

Dynamisme, discrétion, qualité d'écoute, ponctualité et respect des habitudes du domicile.

Conditions :

- Remplacement des auxiliaires de vie entre juillet et août.
- Temps de travail 20 à 30h/semaine.
- 2 jours d'accompagnement formatif par l'équipe.
- Lieux de travail : aux domiciles des bénéficiaires, secteurs de Vallet ou Loroux-Bottereau.
- Véhicule indispensable.

Pour postuler :

Mme CHEVALIER Frédérique, manager ou Mme CORNILLAUD Rose-Marie, adjointe
 Tél. : 02.51.71.92.20
 Candidature à adresser par mail : rh@cc-sevreloire.fr

CULTURE

ÉCOLE DE MUSIQUE LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

révère & loire **CULTURE** École de musique

GO !

LES INSCRIPTIONS C'EST EN CE MOMENT

ENVIE DE FAIRE DE LA MUSIQUE, APPRENDRE UN INSTRUMENT, SE PERFECTIONNER, CHANTER ? C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE.

Depuis le 17 mai, les usagers du territoire sont invités à s'inscrire en ligne à l'École de musique Sèvre & Loire.

Si vous ou votre enfant êtes déjà inscrit à l'école de musique :

- depuis le 17 MAI, le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur le site de la CC SL ou directement sur bit.ly/edm-ccsl. Vous avez dû recevoir un courrier avec vos codes d'adhérent, inscrivez-vous avec.

Si vous ou votre enfant n'êtes pas encore inscrit à l'école de musique,

- à partir du 07 JUIN, le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur bit.ly/edm-ccsl.

INSCRIPTION EN LIGNE SUR
bit.ly/edm-ccsl

RENSEIGNEMENTS : ecoledemusique@cc-sevreloire.fr
02 51 71 52 28

NOS ÉVÉNEMENTS

FESTI' LOIRE
SOIRÉES-CONCERTS au bord de l'eau
VENDREDI 20h
28 Mai / 11 & 25 Juin
9 & 30 Juillet / 27 Août
Port de la Pierre Percée
Divatte-sur-Loire
2021

SOUS RÉSERVE D'ANNULATION DE DERNIÈRE MINUTE LIÉE AU CONTEXTE SANITAIRE

Plus d'infos sur interco.cc-sevreloire.fr

COMPÉTENCES, ateliers parents Enfants
Festi' Famille
ÊTRE PARENT EN SÈVRE & LOIRE
du 1^{er} septembre 2021 au 31 janvier 2022
Seront convoqués les membres du Comité de Parents Sèvre & Loire
GRATUIT ouvert à tous, sur inscription auprès des partenaires

Plus d'infos sur enfance.cc-sevreloire.fr

c'est officiel
LA RENTRÉE DU VIGNOBLE À VELO n'aura pas lieu cette année ! Promis notre prochaine édition, en 2022, sera détonnante !



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

ORGANISATION

NOS HORAIRES POUR CET ÉTÉ EN JUILLET ET AOÛT NOS SERVICES S'ADAPTENT

La CC Sèvre & Loire et ses services s'organisent durant les vacances d'été. Découvrez-les.

ACCUEIL, SAAD, SIAAD, TRANSPORTS SCOLAIRES...

- la plupart des services à la population conserve leurs horaires habituels, sauf jour fériés.

Ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Plus d'infos sur interco.cc-sevreloire.fr

DÉCHÈTERIES

- les déchèteries intercommunales à Vallet et au Loroux-Bottereau seront ouvertes aux horaires habituels, sauf jour fériés.

Ouvertes du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50, le samedi de 9h00 à 17h50

Plus d'infos sur dechef.cc-sevreloire.fr

PISCINE DIVAQUATIC AU LOROUX-BOTTEAREU

Ouverte du 3 juillet au 2 septembre, aux horaires suivants, sauf jour fériés :

- du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00 et de 15h00 à 20h00
- les week-end de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

Plus d'infos sur piscine.cc-sevreloire.fr

PISCINE NAÏADOLIS À VALLET

Ouverte du 3 juillet au 2 septembre, aux horaires suivants, sauf changement lié au contexte sanitaire :

- lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 10h à 19h00
- mardi et vendredi, de 10h à 22h

Plus d'infos sur piscine-naiadolis.com

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Ouvert du mardi au samedi pendant les vacances d'été

- À La Chapelle-Heulin, le mardi de 16h00 à 18h00
- À La Regrippière, le mercredi de 10h00 à 12h00
- À La Boissière-du-Doré, le mercredi de 10h00 à 12h00
- À La Remaudière, le mercredi de 16h00 à 18h00
- À Mouzillon, le jeudi de 16h00 à 18h00
- Au Pallet, le jeudi de 16h00 à 18h00
- À Vallet, le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 13h00

Plus d'infos sur bibliotheques.cc-sevreloire.fr

RELAIS ASSISTANT MATERNEL

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- RAM à Divatte-sur-Loire, le mardi et le vendredi, de 9h30 à 12h30 le lundi et le mercredi de 14h00 à 17h00

le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h00 le lundi de 14h00 à 17h00

Plus d'infos sur enfance.cc-sevreloire.fr

URBANISME

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Fermeture de mi-juillet à la mi-août avec une alternance des ouvertures des permanences de l'Espace Loire et de l'Espace Sèvre.

Plus d'infos sur urbanisme.cc-sevreloire.fr

MÉDIAS & COMMUNICATION

FEUILLE DE ROUTE SÈVRE & LOIRE

oyé, oyé !
 Surveillez votre boîte aux lettres en juin !
 Le journal Sèvre & Loire - Edition N° 2 sera chez vous dans quelques jours !

QUELS SONT NOS AMBITIONS DE DEMAIN ? *Quelle vision de notre territoire intercommunal à l'horizon 2026 et après ?*

Les élus du mandat 2020-2026 présentent leur feuille de route dans le nouveau journal Sèvre & Loire !

Découvrez-le sur notre site internet en avant-première, début juin.

Plus d'infos sur interco.cc-sevreloire.fr



FRANCE SERVICES

Portée par la MSA Loire Atlantique, une France services est à Vallet. La ville favorise l'installation par la mise à disposition d'un local. En cours de labellisation, elle a ouvert le 1er juillet au 3 boulevard Pusterle. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : proche de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

FRANCE SERVICES : POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET VOS BESOINS NUMERIQUES :

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, L'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Avec France services, l'Etat donne accès, partout sur le territoire, à une offre de service public de qualité, garantie par des agents d'accueil qui sont à l'écoute et formés aux différentes démarches administratives. Ce lien humain avec le service public est essentiel et il est complémentaire avec le développement des services en ligne et du numérique partout sur le territoire.

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques.

VOS DEMANDES LES PLUS FREQUENTES :

- Je dois faire ma carte grise.
- Je fais ma demande de prime d'activité, d'allocation, logement ou de RSA.
- J'actualise ma situation à Pôle Emploi.
- Je dois faire ma demande de retraite en ligne.
- J'ai besoin d'être accompagné pour ma déclaration de revenus.
- Je souhaite découvrir et créer mon espace privé MSA, CAF, AMELI, Assurance Retraite.

FRANCE SERVICES EST OUVERT A TOUS ET SANS RENDEZ-VOUS DEPUIS LE 1er juillet 2021

HORAIRES FRANCE SERVICES VALLET

3 bd Pusterle - 44330 VALLET

Les lundis, mardis et jeudis : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h

Les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30



SEMES VOUS PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE



En faisant appel à nos services, vous soutenez :

- **Une action environnementale**, grâce à la collecte et au tri de déchets.
- **Une action solidaire**, SEMES acteur de l'insertion professionnelle depuis plus de 30 ans, accompagne des demandeurs d'emploi pour favoriser leur accès durable au marché du travail.

Pour plus d'information :
Contactez-nous au : 07.50.70.87.21
ou valorise@semes-44.fr
SEMES, 15 rue des rosiers
44190 Clisson



SEMES Valorise

- Collecte-tri du papier /carton
- Destruction d'archives
- Débarras de maison
- Débarras de mobilier professionnel

SEMES sevre et maine emploi solidaire

- Début des chantiers en avril 2021
- Intervention sur le Vignoble Nantais
- Renseignement et devis au 07-50-70-87-21

SEMES 15 rue des rosiers - 44190 Clisson
07 50 70 87 21 - valorise@semes-44.fr
www.semes-44.fr



ACTUALITÉ DÉCHETS

La Communauté de communes Sèvre et Loire propose une aide financière de 25 € pour tous les foyers du territoire qui en font la demande, sur présentation d'une copie de la facture d'achat du composteur au nom et adresse de l'acquéreur.

25 € seront déduits de la facture de Redevance Incitative du premier ou du second semestre. Cette participation ne peut être perçue qu'une seule fois. Aussi, cette aide ne s'applique pas pour les foyers déjà équipés d'un composteur fourni par la communauté de Communes.



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions sont ouvertes du 7 juin au 18 juillet 2021.

Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée, l'inscription est obligatoire, que votre enfant circule en train TER ou en car.

L'inscription s'effectue sur le site internet ALÉOP de la région des Pays de la Loire.

Les nouveaux abonnés recevront leur carte pendant l'été. Les élèves déjà inscrits conservent leur carte qui sera rechargée une fois la démarche de réinscription terminée.

Les familles qui n'ont pas d'accès internet doivent contacter par téléphone la communauté de communes Sèvre et Loire au 02.51.71.92.14

Du 7 juin au 18 juillet 2021

Inscription aux transports scolaires

Nouvelle inscription, renouvellement... Retrouvez toutes les informations sur aleop.paysdelaloire.fr/renree-2021



CINÉMA PLEIN AIR

Le cinéma le Cep et Vallet organise un cinéma en plein air le samedi 21 août sur le terrain de sport derrière la piscine.

Programme :

- 19h animation musicale,
- 22h projection du film « L'école Buissonnière » de Nicolas Vanier.

Plus d'information sur : www.vallet.fr

Cinéma le Cep
Plein air

SAM. 21 AOÛT
sur le terrain de sports,
derrière la piscine

19h animation musicale
22h projection du film

FRANÇOIS CILIZET
JEAN SCANDEL — ERIC ELMOSNINO
FRANÇOIS BERLEAND — VALÉRIE KARSENTI

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
UN FILM RÉALISÉ EN SÉLOKISSE PAR NICOLAS VANIER

Plus d'informations sur www.vallet.fr et notre page Facebook Vallet

GRATUIT

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE,
SELON LES CONDITIONS SANITAIRES

À DÉCOUVRIR À MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI ?

LA PIERRE PERCÉE

Le confinement nous a inspiré cette rubrique sur les sites remarquables à découvrir à deux pas de chez nous. Pour débiter ce tour d'horizon du territoire, nous vous invitons à aller découvrir : [La pierre percée, commune de Loire-Divatte](#)

La Loire possède des paysages caractéristiques et un milieu naturel très riche. Le temps a modelé les rives et les paysages de ce fleuve, dont les caprices ont dû être maîtrisés pour protéger les hommes et préserver les cultures. Située entre les bords de Loire et la levée, la Pierre percée est un site naturel et boisé reflétant le caractère et la gaité du vignoble nantais, où vous pouvez vous détendre et flâner. Cet espace propice à la sieste et aux pique-niques se prolonge par un port de plaisance.



C'est dans ce cadre bucolique qu'est organisé chaque été le festival Festi'Loire, concerts et spectacles gratuits. Programme disponible sur www.levignobledenantes-tourisme.com rubrique > votre séjour/agenda temps forts.

Le site déjà remarquable et très fréquenté, notamment par les cyclistes qui parcourent la Loire à vélo, fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Communauté de communes Sèvre Loire qui a inscrit l'aménagement de celui-ci à la feuille de route du mandat.



RENDEZ-VOUS EN VIGNOBLE NANTAIS CET ÉTÉ



Le service patrimoine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais propose cet été un programme de visites et animations pour tous. Visites de sites phares et de châteaux du territoire, animations ludiques à faire en famille ou entre amis et événements festifs seront proposés aux habitants du vignoble nantais tout le long de l'été.

Laissez-vous conter le site du Hellfest, découvrez le Porte-Vue de Pont-Caffino avec un guide, résolvez les énigmes de l'escape game du Musée du Vignoble Nantais en famille. Les animations phares des années précédentes sont de retour et de belles nouveautés sont aussi proposées.

Infos et réservations sur le site : www.vignoble-nantais.eu

AGENDA

Raconte-moi le Vignoble Nantais

Mercredis 7, 14, 21, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août, à partir de 15h

Musée du Vignoble Nantais, Le Pallet

Jeu de l'oie géant

Samedis 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21, 28 août de 10h30 à 17h30

Musée du Vignoble Nantais, Le Pallet

Escape game au Musée

Lundis 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16, 23, 30 août, à 10h30, 13h30, 15h et 16h30

Musée du Vignoble Nantais, Le Pallet

Laissez-vous conter le Basse-Goulaine d'autrefois

Judi 15 juillet à 15h // Parking, rue du port, Basse-Goulaine

Laissez-vous conter le Château de Rochefort

Jeudis 15, 22 juillet et 5 août à 10h30 // Château de Rochefort, La Haie-Fouassière

Laissez-vous conter le site du hellfest

Mardis 20, 27 juillet et 24 août à 15h et 17h // Site du Hellfest, Clisson

Escape game à Pont-Caffino

Jeudis 22 et 29 juillet, 12, 19 et 26 août, à partir de 15h // Base de loisirs, Maisdon-sur-Sèvre

Visite contée au Liveau

Vendredi 23 juillet à 15h // 17 Le Liveau, Gorges

Laissez-vous conter le porte-vue de Pont-Caffino

Vendredis 23 et 30 juillet, et 6 et 13 août à 10h30 // Place de l'Église, Château Thébaud

Conférence - Sur les traces des Seheult dans le Vignoble

Judi 26 août à 10h30 // Les Montys, Haute-Goulaine

Spectacle au Musée

Dimanche 29 août de 14h30 à 17h30 // Musée du Vignoble Nantais, Le Pallet

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER HORTICULTEUR

L'été est là, il est déjà temps de préparer l'hiver.

Le jardinage de printemps est fait, les poivrons, tomates, aubergines, melons, concombres sont au jardin mais vous pouvez encore en planter pour les retardataires. Il est aussi toujours temps de planter des courgettes, butternut, potimarrons pour la fin de saison.

Vous pouvez aussi prévoir l'automne et l'hiver en plantant vos choux (brocolis, romanescos, choux fleurs, choux pommes, choux verts et Kales). Les choux de Bruxelles sont disponibles ainsi que les céleris raves, branches et surtout les endives et betteraves. Le plant de poireau est bien sûr disponible, le vert et le jaune vous attendent à la jardinerie.

Les périodes chaudes favorisent malheureusement l'apparition de pucerons.

Le savon noir est efficace surtout sur les petits insectes, il leur bloque les fonctions respiratoires en les « engluant ». Il élimine également leurs œufs et larves. Pensez bien à en appliquer au moment le plus chaud de la journée, le but étant de les asphyxier.

Pour le ver du poireau, la mise en place d'un filet anti-insectes sur vos cultures règlera le problème ainsi que pour les carottes.

Côté jardin, surveillez vos pelouses, arrosez-les si besoin. Continuez les tontes régulières pour les stimuler.

Dicton du mois : Ciel rouge au couchant, les jardiniers sont contents

BURGERS À LA COURGETTE

Ingrédients pour 2 personnes

- 240g de courgette
- 35g de chapelure
- 1CS de parmesan râpé
- 1 blanc d'œuf
- Persil
- Laitue
- Pains burgers
- 1 petite betterave fraîche
- 1 oignon

Râper puis presser la courgette pour faire sortir l'eau.

Mélanger courgette, parmesan, blanc d'œuf et persil puis assaisonner.

Façonner deux galettes avec cette préparation.

Faire revenir l'oignon dans un peu d'huile. Dans la même poêle, faire cuire les galettes de courgettes jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

Garnir les pains de la façon suivante : laitue, galette de courgettes, oignon, betterave râpée.

Accord met/vin

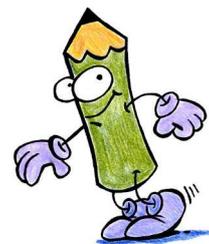
"Ce pinot noir vinifié en rosé par Eric Fleurance est d'une fraîcheur printanière remarquable."



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■		■					
D							■			
E				■		■				
F									■	
G			■	■	■			■		
H							■			
I			■							
J										



VERTICAL

- Elles peuvent être de Bordeaux, de Bretagne ou de Martinique.
- On y cuit les poulets au marché.
- A la mode ! - Légumineuses.
- Nomade africain - Lettres d'accueil.
- Nouvelle lune - Répartie les cultures.
- Verre de bière - Divisé en trois.
- Mélange de moi - Brame dans les bois.
- Conjonction - Vétérans, sportifs - Moyen de locomotion
- Fis une greffe - Connait beaucoup de choses
- Equilibrer, maintenir.

HORIZONTAL

- Bonbons, gâteaux, sucres etc.
- Bruit de nuit ou de moteur.
- Possessif à l'envers - Eleve vers le haut.
- Contesterai - A l'envers : couleur de la robe du cheval.
- Mélange de CRS - Rougi légèrement.
- Etre présent à un spectacle.
- Génisse antique - 63 cases à son jeu - Adverbe de lieu.
- Nous sommes au 21ème - Situation particulière.
- Fin de métier - Blé, avoine ou seigle.
- Enfermer par infraction.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	O	L	O	R	I	A	G	E	S
B	A	N	I	M	A	L	I	E	R	E
C	S	U	R	E	T	E	■	R	O	T
D	C	■	E	T	E	T	E	E	S	■
E	A	N	■	T	L	■	N	■	■	O
F	D	E	M	O	L	I	T	I	O	N
G	E	V	E	N	E	M	E	N	T	■
H	U	A	■	S	■	■	N	U	E	R
I	R	D	A	■	R	E	T	I	N	E
J	S	A	V	O	N	N	E	T	T	E



COLORIAGES POUR ENFANTS



Anthony SUTEAU , 44 ans
Traiteur fouacier & boulanger



Le parcours d'Anthony est fait de défis et de rencontres. L'amour du travail bien fait avec le respect du produit guide ses choix. Il partage avec sa femme Violaine ces valeurs qu'il a à cœur de transmettre.

Racontez nous votre parcours

Je suis originaire de Gesté, fils d'agriculteur. Très tôt, j'ai passé du temps en cuisine avec ma mère et elle m'a donné le goût de cuisiner. Après le bac, je me dirige vers la pâtisserie, domaine dans lequel j'ai exercé plusieurs années. Ma rencontre avec Violaine est un déclic et nous décidons rapidement de reprendre ensemble une boulangerie pâtisserie. En 2005, un commerce sur l'île Beaulieu nous est proposé. On s'investit beaucoup dans ce projet en proposant du pain et de la pâtisserie faite maison. Le succès est au rendez-vous. C'est un beau challenge mais très prenant. En 2011, la naissance de notre troisième enfant nous décide à revenir à une vie plus paisible.

Pourquoi venir s'installer à la campagne à la Regrippière ?

Connaissant la commune, nous étions à la recherche d'un lieu de vie à la campagne permettant de profiter de notre environnement et de bâtir un projet professionnel à partir de cette maison. Nous avons trouvé une ruine à rénover aux alouettes et avons décidé de nous y installer.

Pas trop compliqué le changement ?

Ce déménagement était un choix et surtout on ne s'est pas trop posé de questions au vu des travaux à réaliser. Je voulais faire le maximum par moi-même. Pendant deux ans, je travaillais comme pâtissier le matin et l'après midi j'étais sur le projet maison. J'ai lancé en même temps mon activité de traiteur fouacier. J'étais bien occupé.

Pourquoi cette activité de traiteur fouacier ?

Lors d'un mariage, j'ai découvert cette activité et j'ai toujours gardé cette idée en tête. Allier le travail de la focace avec les préparations culinaires, c'est un travail complet comme artisan. On a la chance de le faire découvrir aux invités et d'avoir un retour direct avec le consommateur. C'est un beau succès même si la crise sanitaire ne nous a pas épargnés.

Parlez-nous de votre deuxième activité ?

J'ai toujours eu envie de travailler sur une fabrication de pain au levain naturel, cuit aux feux de bois. On est sur un travail de boulanger très technique avec de nombreux paramètres mais une vraie qualité de pain. Cette exigence prend du temps et je réalise une seule fournée par semaine. Les clients sont fidèles dans un rayon local. Grâce à cette double activité, j'ai pu passer plus sereinement cette période compliquée pour la partie événementielle.

Et la suite ?

J'ai envie de garder ce lien et cette cohérence dans mon activité. Réduire l'empreinte carbone, travailler de bons produits, avoir une relation directe avec les clients tout en gardant du temps pour la famille. C'est un travail dur et exigeant. Mais j'incite les jeunes à persévérer si ce métier les intéresse car on travaille avec du vivant et le sourire des clients donne une belle satisfaction !

Merci à Anthony pour son accueil et sa disponibilité.

#jaimelafocace #laregrippiere #lesalouettes